



CEC
CCA
CCE

Plan Opérationnel pour 2025

Annexe



TITRE DU PROJET : Système trilatéral d'échange de données sur l'importation et l'exportation de déchets dangereux – Maintenance, mise en œuvre, essai et lancement du système d'échange de données au moyen d'une API entre les États-Unis et le Mexique qui est en voie d'élaboration

1. Durée du projet : 18 mois

2. Budget : 249 000 \$ CA

3. Bref exposé des questions, des besoins et des lacunes en rapport avec le thème du projet; objectifs et activités à cet égard; résultats escomptés, avantages et bénéficiaires :

Conformément aux cadres juridiques qui régissent les importations et les exportations de déchets dangereux en Amérique du Nord, le Canada, le Mexique et les États-Unis échangent des notifications et des consentements avant d'expédier des déchets dangereux. Le système *Notice and Consent Electronic Data Exchange* (NCEDE, Échange électronique de données de notification et de consentement) a été élaboré par l'intermédiaire de la Commission de coopération environnementale (CCE) en 2012 afin de permettre aux trois pays de traiter ces notifications de manière rentable et efficace, et de protéger de manière adéquate l'environnement nord-américain en contrôlant les mouvements transfrontaliers de déchets dangereux.

Prenant appui sur le projet intitulé *Modernisation du système d'échange de données sur les transferts de déchets dangereux* qui cadrerait avec le Plan opérationnel de la CCE pour 2019 et 2020, le projet actuel prévoit la poursuite des travaux conjoints menés par le groupe de travail et le comité directeur trinational du projet représentant les domaines de gestion des autorisations relatives aux mouvements transfrontaliers de déchets et aux technologies de l'information (TI). Il s'agit d'un projet essentiel en vue de moderniser le système, mais il a subi un retard imprévu en raison d'une expiration de contrats qui a reporté la délivrance d'un certificat de sécurité pour le système de TI des États-Unis, lequel contribue aux échanges de données au moyen d'une interface de programmation d'applications (API, selon le sigle anglais).

Le projet vise les objectifs suivants :

- 1) Mettre à l'essai la méthode de maintenance instaurée en 2021 pour les échanges de données au moyen de nœuds et d'une API, y compris, sur le plan trinational, optimiser et mettre à jour les catalogues de données (codes opérationnels) élaborés, et incorporer les modifications réglementaires concernant les mouvements transfrontaliers entre les trois pays.
- 2) Achever la mise à l'essai du système d'échange de données en voie d'élaboration au moyen d'une API entre les États-Unis et le Mexique.

3) Assurer le soutien des TI pendant une période complète après le lancement réussi du système d'échange de données entre les États-Unis et le Mexique au moyen d'une API.

4. Cocher les priorités du Plan stratégique pour 2021 à 2025 auxquelles donne suite le projet :

- La propreté de l'air, du sol et de l'eau
- La prévention et la réduction de la pollution dans le milieu marin
- L'économie circulaire et la gestion durable des matières
- Les espèces et les écosystèmes communs
- Des économies et des collectivités résilientes
- L'application efficace des lois de l'environnement

5. Indiquer de quelle manière la mise en œuvre du projet s'appuie sur des approches générales et stratégiques (c.-à-d. des solutions novatrices et efficaces et/ou l'inclusivité et la diversité en matière de mobilisation des intervenants et de participation du public [y compris les effets et les possibilités relativement au genre et à la diversité ainsi qu'aux jeunes]) :

La modernisation du système NCEDE constitue en soi une solution novatrice et efficace, car l'amélioration des actuels échanges de données au moyen de ce système entre les pays d'Amérique du Nord améliore directement la protection de l'environnement grâce à la mise en place d'un contrôle plus efficace des exportations et des importations de déchets dangereux. Par exemple, cette amélioration peut empêcher le déversement et le recyclage non autorisés de déchets dangereux qui pourraient présenter des risques pour l'environnement et la santé humaine, en particulier parmi les populations vulnérables (p. ex. les femmes et les enfants) qui sont exposées à ces contaminants dans le cadre de leur travail ou au sein de leur collectivité.

L'utilisation d'un système électronique trilatéral contribue à l'échange de renseignements sans papier, à la réduction considérable des retards de traitement et à la prise de décisions plus efficaces étant donné que l'actuel système NCEDE a eu une incidence économique importante sur les entreprises de recyclage et de gestion des déchets. En outre, la gestion efficace des déchets dans le cadre du commerce international favorise la création d'emplois dans les trois pays, étant donné que chacun d'eux conçoit des technologies et des processus améliorés afin de gérer les déchets et les produits recyclables. Toutefois, bien que ce projet soit susceptible d'avoir des incidences positives sur l'ensemble des collectivités nord-américaines, il concerne

principalement les organismes chargés de l'application des lois dans les trois pays, et il ne prévoit ni la mobilisation directe des intervenants ni la participation du public.

En ce qui concerne le système mexicain, le projet de modernisation qui cadrerait avec le Plan opérationnel pour 2019 et 2020 a permis d'élaborer un module de saisie de données. Ce module, ayant le format des notifications d'exportation de déchets dangereux, est accessible aux entreprises et aux personnes souhaitant demander une autorisation d'exportation à l'organisme gouvernemental responsable de la gestion des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux. Ce module a représenté une valeur ajoutée en facilitant la gestion des demandes d'autorisation provenant des États-Unis et du Canada, et a ainsi contribué à diminuer les erreurs de saisie de renseignements techniques attribuables aux formats.

6. Expliquer comment le projet peut avoir une plus importante incidence grâce à la coopération trinationale :

Les accords internationaux, régionaux et bilatéraux qui contrôlent l'importation, l'exportation et le transit de déchets dangereux ont force exécutoire pour le Canada, les États-Unis et le Mexique, et favorisent l'application de la procédure de notifications relative aux tentatives d'exportation de déchets dangereux et au consentement préalable. Le système NCEDE constitue un système trilatéral d'échange de données qui permet aux trois pays de respecter ces exigences par voie électronique.

Le fait de mener des travaux trilatéraux permet d'obtenir un important taux de rentabilité, ce que ne permettent pas trois systèmes distincts (p. ex. entre les États-Unis et le Mexique, les États-Unis et le Canada, et le Canada et le Mexique). Une collaboration trilatérale permet d'harmoniser les mesures de contrôle de la gestion des déchets dangereux dans les trois pays, de réduire ainsi le fardeau administratif imposé aux entreprises et de faciliter le respect de la réglementation environnementale. Le système NCEDE établit des pratiques communes de traitement des données réglementaires et techniques afin de pouvoir échanger ces données de façon compréhensible entre les trois pays. Des travaux concertés sont donc également nécessaires en vue de mettre à jour le système NCEDE et de maintenir sa convivialité afin de garantir un degré de sécurité adéquat au cours de l'échange de données. La CCE a contribué à faciliter la mise au point initiale du système NCEDE et elle demeure le meilleur mécanisme qui soit pour mener à bien les discussions politiques et techniques nécessaires entre les trois pays en vue de la mise à jour de ce système.

Dans le cadre du projet précédent, qui a pris fin le 30 juin 2021, les trois pays ont actualisé et testé avec succès les systèmes existants d'échanges de données à l'aide de nœuds d'information entre les États-Unis et le Canada et entre les États-Unis et le Mexique afin de disposer d'une plus grande souplesse en ce qui concerne la mise à jour des valeurs de champ requises. Ils ont

convenu des mises à jour qui s'avéraient nécessaires et ont décidé de procéder progressivement, en fonction des dates d'entrée en vigueur des données internationales sur les déchets et le transport, et des modifications apportées à la réglementation canadienne. En outre, les trois pays ont élaboré la structure et déterminé la portée que requerrait un système d'échange de données plus solide et plus efficace au moyen d'une API, et ont mis au point un tel système entre les États-Unis et le Mexique en recourant à cette structure.

Bien que les essais initiaux du système d'échange de données au moyen d'une API entre les États-Unis et le Mexique aient été fructueux, les États-Unis et le Mexique bénéficieraient d'une mise en œuvre élargie et d'un soutien supplémentaire limité en matière de développement dans le cadre de ce projet. Les trois pays ont également élaboré une méthode de maintenance actualisée afin de faciliter les mises à jour des échanges qui s'avèrent nécessaires en raison d'une modification ultérieure des règlements ou des technologies sur le plan national ou international, mais ils n'ont pas encore eu le temps de tester cette méthode. Le projet comporte les prochaines étapes que requiert le soutien à ces importants travaux.

7. Décrire de quelle façon le projet complémente d'autres travaux menés à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements avec de tels travaux :

L'échange de données sur les notifications et les consentements avant l'expédition de déchets dangereux contribue à la mise en œuvre de nombreux règlements nationaux et internationaux applicables aux mouvements transfrontaliers de déchets dangereux. Le projet complémente les efforts nationaux et facilite la coordination et l'échange de renseignements entre les pays en cas de mises à jour ou de modifications.

8. Indiquer de quelle manière le projet mobilise les spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (CET) ou les collectivités tribales, autochtones ou des Premières Nations, le cas échéant :

Bien que ce projet soit susceptible d'avoir des incidences sur l'ensemble des collectivités nord-américaines, il concerne principalement les organismes chargés de l'application des lois dans les trois pays et ne prévoit pas de collaboration directe avec les spécialistes des CET et les collectivités tribales, autochtones et des Premières Nations.

9. Décrire la manière dont le projet mobilise de nouveaux publics ou partenaires, le cas échéant :

Bien que ce projet soit susceptible d’avoir des incidences positives sur l’ensemble des collectivités nord-américaines, il concerne principalement les organismes chargés de l’application des lois dans les trois pays et ne prévoit pas de collaboration directe avec de nouveaux publics ou partenaires.

10. Énumérer les organismes ou les organisations partenaires qui participent à la mise en œuvre du projet, ainsi que d’autres organisations qui pourraient y participer ou en tirer parti, notamment au moyen d’efforts de diffusion, de collaborations ou de partenariats (p. ex. des organismes fédéraux ou d’autres ordres de gouvernement, le milieu universitaire, des organisations non gouvernementales [ONG], le secteur privé, la société civile et les jeunes) :

Organisme ou organisation responsable	Spécialiste	Pays
Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)	Georges Kedl Chef de l’Unité de la modernisation des opérations	Canada
Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)	Robin Tremblay Gestionnaire, Section des opérations réglementaires	Canada
Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)	Yann Guilbault Chef de l’Unité de la notification	Canada
<i>Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (Semarnat, ministère de l’Environnement et des Ressources naturelles), Dirección General de Gestión Integral de Materiales y Actividades Riesgosas (DGGIMAR, Direction générale de la gestion intégrée des ressources et des activités à risque)</i>	Alejandra Medina Arévalo Gestionnaire du personnel de gestion des déchets et des matières dangereux	Mexique
<i>Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (Semarnat), Dirección General de Gestión Integral de Materiales y Actividades Riesgosas (DGGIMAR)</i>	Jesús Ignacio López Olvera Directeur adjoint, Mouvements transfrontaliers de déchets dangereux	Mexique
<i>Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (Semarnat), Dirección General de Gestión Integral de Materiales y Actividades Riesgosas (DGGIMAR)</i>	Azucena Olivares Angeles Membre du personnel de gestion des autorisations de mouvements transfrontaliers de déchets dangereux	Mexique

Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (Semarnat), Dirección General de Gestión Integral de Materiales y Actividades Riesgosas (DGGIMAR)	Dania Zepeda Ramos Membre du personnel de gestion des autorisations de mouvements transfrontaliers de déchets dangereux	Mexique
Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (Semarnat), Dirección General de Gestión Integral de Materiales y Actividades Riesgosas (DGGIMAR)	Alejandra Cuenca Ortega Membre du personnel de gestion des autorisations de mouvements transfrontaliers de déchets dangereux	Mexique
Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (Semarnat) Dirección General de Informática y Telecomunicaciones (DGIT, Direction générale de l'informatique et des télécommunications)	Claudia Leticia Guerrero López Gestionnaire du personnel de développement des TI	Mexique
Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (Semarnat) Dirección General de Informática y Telecomunicaciones (DGIT)	Rodolfo Yañez Ramirez Membre du personnel de développement des TI	Mexique
Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (Semarnat) Dirección General de Informática y Telecomunicaciones (DGIT)	Rudy Gustavo Gonzalez Ortiz Soutien au personnel de développement des TI	Mexique
Environmental Protection Agency (EPA, Agence de protection de l'environnement)	Laura Coughlan Direction de l'importation et de l'exportation de déchets de l'EPA, spécialiste de la réglementation et des politiques en matière d'importation et d'exportation des États-Unis	États-Unis
Environmental Protection Agency (EPA)	Jana Tatum Direction de l'importation et de l'exportation de déchets de l'EPA, chef de l'équipe responsable des notifications aux États-Unis	États-Unis
Environmental Protection Agency (EPA)	Audrianna Maki Direction de l'importation et de l'exportation de déchets de l'EPA, agente responsable des notifications aux États-Unis	États-Unis
Environmental Protection Agency (EPA)	Katie Linder	États-Unis

	Direction de l'importation et de l'exportation de déchets de l'EPA, agente responsable des notifications aux États-Unis	
Environmental Protection Agency (EPA)	Roy Chaudet Services des technologies de l'information de l'EPA	États-Unis
Environmental Protection Agency (EPA)	David Charbonneau Chef, Direction de la collecte et de l'analyse de renseignements de l'EPA	États-Unis
Environmental Protection Agency (EPA)	Scott Christian Direction de la collecte et de l'analyse de renseignements de l'EPA	États-Unis
Environmental Protection Agency (EPA)	Christopher Muir Direction de la collecte et de l'analyse de renseignements de l'EPA	États-Unis

Autres organisations ou personnes (le cas échéant)	Pays
Un ou des consultants.	

11. Dans le tableau ci-dessous, énoncer le ou les objectifs du projet, et indiquer les activités et les sous-tâches prévues pour les atteindre, les réalisations connexes, les résultats escomptés et la manière dont ils seront mesurés (évaluation du rendement), les bases de référence (si elles sont connues), les cibles à atteindre d'ici la fin du projet, l'échéancier et le budget.

OBJECTIF 1	Mettre à l'essai la méthode de maintenance élaborée dans le cadre du précédent projet, y compris, sur le plan trinational, optimiser et mettre à jour les catalogues de données (codes opérationnels) élaborés, et incorporer les modifications réglementaires effectuées par les trois pays concernant les mouvements transfrontaliers.
Activité 1 Budget des 1^{re} et 2^e années : 57 000 \$ CA	Conférences téléphoniques trilatérales périodiques visant à assurer une maintenance adéquate du système. Budget : 1^{re} année : 28 500 \$ CA; 2^e année : 28 500 \$ CA.

Réalisations	<p>Mise à jour des catalogues de données (codes opérationnels) élaborés dans le cadre du précédent projet. Incorporation des modifications réglementaires effectuées par les trois pays concernant les mouvements transfrontaliers.</p> <p>Échanges efficaces dans le cadre des conférences téléphoniques trilatérales.</p>	
Résultats escomptés, évaluation du rendement	<p>Achèvement d'un système optimisé et solide.</p>	
Base de référence (situation actuelle), si elle est connue	<p>Lancement du système d'ici janvier 2022.</p>	
Cible (à la fin du projet)	<p>Soutien à l'exploitation et à la maintenance assuré tout au long du projet.</p> <p>Rédaction du document intitulé <i>NCEDE Maintenance Communication and Change Management</i> (Gestion des communications et des changements dans la maintenance du système NCEDE) prévu dans le Plan opérationnel pour 2019 et 2020.</p>	
Sous-tâche 1.1	<p>Conférences téléphoniques trilatérales périodiques qui seront animées par la CCE (avec des services d'interprétation simultanée au cours des quatre réunions envisagées).</p>	<p>Quand : pendant toute la durée du projet.</p>
Sous-tâche 1.2	<p>Poursuite de la gestion des éléments traités au cours des mois précédents, ainsi que des pannes prévisibles ou des mises à jour nécessaires.</p>	<p>Quand : pendant toute la durée du projet.</p>
Sous-tâche 1.3	<p>Consignation des problèmes d'application de la méthode de maintenance au cours des mois précédents et proposition de révisions, au besoin.</p>	<p>Quand : pendant toute la durée du projet.</p>
Sous-tâche 1.4	<p>Traduction des mises à jour du document intitulé <i>NCEDE Maintenance Communication and Change Management</i> (Gestion des communications et des changements dans la maintenance du système NCEDE) exposant la méthode de maintenance, ainsi que d'autres documents connexes au projet, au besoin.</p>	<p>Quand : à la fin du projet (avant avril 2023).</p>
OBJECTIF 2	<p>Effectuer des essais bilatéraux approfondis relatifs au système d'échange entre les États-Unis et le Mexique élaboré dans le cadre du précédent projet prévu dans le Plan opérationnel pour 2019 et 2020.</p>	

Activité 2 Budget des 1^{re} et 2^e années : 57 000 \$ CA	Mettre à l'essai le système d'échange au moyen d'une API entre les États-Unis et le Mexique après le lancement, par les États-Unis, du système d'échange américain en voie d'élaboration dans le cadre de réunions virtuelles. Budget : 1^{re} année : 28 500 \$ CA; 2^e année : 28 500 \$ CA.	
Réalisations	Mise à jour du document sur les « enseignements tirés de l'expérience » qui constituera un document évolutif et utile.	
Résultats escomptés, évaluation du rendement	Réussite des échanges au moyen d'une API entre les États-Unis et le Mexique après le lancement, par les États-Unis, du système d'échange en voie d'élaboration.	
Base de référence (situation actuelle), si elle est connue	Rédaction du document sur les « enseignements tirés de l'expérience » dans le cadre du projet relatif au système NCEDE cadrant avec le Plan opérationnel pour 2019 et 2020.	
Cible (à la fin du projet)	Achever les essais, consigner les enseignements tirés de l'expérience et les rassembler dans un document accessible aux représentants gouvernementaux des trois pays.	
Sous-tâche 2.1	Conférences téléphoniques périodiques qui seront animées par la CCE (avec des services d'interprétation simultanée au cours des quatre réunions envisagées).	Quand : pendant toute la durée du projet.
Sous-tâche 2.2	Effectuer les essais relatifs à la nouvelle API entre les États-Unis et le Mexique après le lancement, par les États-Unis, du système d'échange en voie d'élaboration.	Quand : 2 ^e trimestre de la 1 ^{re} année.
Sous-tâche 2.3	Mettre à jour le document sur les enseignements tirés de l'expérience rédigé dans le cadre du précédent projet afin qu'il tienne compte des résultats des essais.	Quand : 3 ^e trimestre de la 1 ^{re} année (d'avril 2022 à juin 2022).

OBJECTIF 3	Apporter du soutien à l'exploitation et à la maintenance, ainsi qu'au développement du système de TI du Semarnat.
-------------------	--

Activité 3 Budget des 1^{re} et 2^e années : 135 000 \$ CA	Apporter du soutien en matière de TI relativement aux modifications ou aux mises au point supplémentaires qui s'avéreront nécessaires, le cas échéant, et qui sont associées à l'objectif 2 concernant le système de TI du Semarnat, ainsi que du soutien à l'exploitation et à la maintenance du système de TI du Semarnat. Budget : 1^{re} année : 67 500 \$ CA; 2^e année : 67 500 \$ CA.	
Réalisations	Achèvement des essais et intégration complète du nouveau système d'échange entre les États-Unis et le Mexique et, finalement, avec le Canada.	
Résultats escomptés, évaluation du rendement	Achèvement de l'intégration complète du nouveau système d'échange entre les États-Unis et le Mexique.	
Base de référence (situation actuelle), si elle est connue	Lancement du système en janvier 2022.	
Cible (à la fin du projet)	Exécution des ajustements et des mises au point nécessaires.	
Sous-tâche 3.1	Projet de TI destiné au soutien et à la maintenance.	Quand : du 3 ^e trimestre de la 1 ^{re} année à la fin du projet (de juillet 2022 à avril 2023).
Sous-tâche 3.2	Évaluation de la nécessité d'un soutien en matière de projets de TI et fourniture d'un tel soutien relativement aux activités de modification ou de développement découlant de la mise à l'essai du système d'échange au moyen d'une API entre les États-Unis et le Mexique qui est en voie d'élaboration dans le cadre de l'activité 2.	Quand : du 2 ^e trimestre de la 1 ^{re} année à la fin du projet (de février 2022 à avril 2023).

12. Décrire les effets escomptés à la suite du projet :

Effets escomptés (échéance : mois et année)	Évaluation du rendement en fonction des critères SMART*
Le projet devrait faire progresser la modernisation d'une plateforme informatique conviviale et facile à mettre à jour par	Achèvement de la mise en place du système d'échange au moyen d'une API entre les États-Unis et le Mexique.

<p>les intervenants dans le domaine des TI faisant partie des autorités responsables de l'environnement dans les trois pays.</p>	
<p>La modernisation du système contribuera à faciliter la compilation de renseignements destinés à établir des rapports nationaux sur les mouvements transfrontaliers autorisés de déchets dangereux.</p>	<p>Échange de renseignements, et optimisation et actualisation des codes opérationnels à la suite des mises à jour de la réglementation sur le continent et à l'échelle internationale.</p>
<p>La modernisation du système contribuera à accroître la circulation de l'information et la coordination entre les pays en ce qui concerne les importations et les exportations de déchets dangereux.</p>	<p>Accroissement des communications trilatérales relatives aux mises à jour et aux modifications, le cas échéant.</p> <p>* SMART : spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel.</p>

TITRE DU PROJET : Profiter de la Coupe du monde et d'autres événements de grande envergure pour sensibiliser à l'importance de réduire le gaspillage alimentaire

- 1. Durée du projet : 24 mois**
- 2. Budget : 425 000 \$ CA**
- 3. Bref exposé des enjeux, des besoins et des lacunes en rapport avec le thème du projet; objectifs et activités à cet égard; résultats escomptés; avantages et bénéficiaires.**

Les événements publics de grande envergure (tels que les matchs, les concerts et les célébrations culturelles qui peuvent avoir lieu dans des stades ou d'autres lieux de rassemblement publics) offrent une occasion unique de sensibiliser le public au gaspillage alimentaire et de mobiliser et motiver un groupe diversifié qui autrement n'aurait peut-être pas senti le besoin d'agir en ce sens. De plus, les événements de ce type exigent la coordination et l'exécution de services alimentaires de grande ampleur, et les villes qui les organisent doivent relever des défis connexes de gestion des déchets et matières résiduelles. La CCE peut les aider en finançant l'élaboration de matériels pour sensibiliser le public au gaspillage alimentaire. Ces matériels seront utilisés par des partenaires, comme les autorités locales et municipales, les gestionnaires et organisateur-trices d'événements, les sites sportifs et d'autres organisations.

L'ampleur et le cadre continental de la Coupe du monde 2026 (CM26) représentent une occasion unique d'atteindre les objectifs du projet et de mettre à l'essai les matériels en question. Il s'agit de matériels destinés au public et d'un guide de déploiement à l'usage des partenaires avant et pendant la CM26, qui mettent en évidence l'enjeu du gaspillage alimentaire et les mesures que les spectateur-trices et résident-es peuvent prendre pour le réduire. Les résultats de ce projet pilote permettront de raffiner les outils en vue de leur utilisation lors d'autres événements publics de grande envergure en Amérique du Nord. Les livrables de ce projet comprennent aussi une trousse d'outils de marketing social. Cette trousse comprend des conseils et messages que pourront utiliser les partenaires pour lancer des campagnes efficaces sur le développement durable qui exploitent le cadre et le milieu de grands événements publics, et ainsi produire des ressources très visibles et pérennes.

4. **Cocher la ou les priorités du Plan stratégique pour 2021 à 2025 auxquelles donne suite le projet.**

- Propreté de l'air, du sol et de l'eau
- Prévention et réduction de la pollution dans le milieu marin
- Économie circulaire et gestion durable des matières
- Espèces et écosystèmes communs
- Économies et collectivités résilientes
- Application efficace des lois de l'environnement

5. **Indiquer en quoi la mise en œuvre du projet s'appuie sur des approches transversales et stratégiques : des solutions novatrices et efficaces et/ou l'inclusivité et la diversité dans la mobilisation des intervenant-es et la participation du public (y compris les effets et les possibilités relativement au genre et à la diversité, et les jeunes).**

La Coupe du monde est l'un des événements sportifs les plus importants et les plus suivis au monde. Elle attire des téléspectateur-trices et des spectateur-trices de tous âges, sexes, ethnies et nationalités. Elle offre donc une occasion unique d'élaborer, d'utiliser et de mettre à l'essai les matériels destinés au public et le guide de déploiement qui seront préparés durant ce projet.

Ce projet vise également la création de matériels génériques que les autorités municipales et locales, de même que les gestionnaires et organisateur-trices d'événements, les installations sportives et autres organisations pourront utiliser pour toutes sortes d'événements publics de grande envergure, en s'inspirant des enseignements tirés de la Coupe du monde.

6. **Expliquer en quoi le projet peut avoir une plus grande incidence grâce à la coopération trinationale.**

Les trois pays accueilleront des matchs de la CM26 et divers types d'événements connexes. En marge de la Coupe du monde, tous les pays organisent des événements publics de grande envergure, qui sont l'occasion de sensibiliser le public au gaspillage alimentaire et de le motiver à agir pour le développement durable, pendant les événements comme dans leur vie de tous les jours. Les événements de la CM26 vont probablement attirer des participant-es de partout en Amérique du Nord, et beaucoup se rendront dans plusieurs pays pour assister aux matchs durant le tournoi. Des thèmes et appels à l'action communs dans chaque

ville et chaque pays (c'est-à-dire une « exposition répétée¹ ») pourraient mener à une plus grande sensibilisation et à l'adoption de comportements durables chez les participant-es.

La trousse d'outils de marketing social et de matériels personnalisables destinés au public appuie la planification et l'exécution de campagnes pour sensibiliser à la réduction du gaspillage alimentaire durant les événements publics de grande envergure. Elle comprend des directives uniformes pour les autorités locales et municipales et d'autres intervenant-es (gestionnaires et organisateur-trices d'événements, personnel d'installations sportives, etc.) dans les villes hôtes. Sa mise à disposition pourrait favoriser plus de coopération et de coordination pour promouvoir la gestion durable des aliments. La Coupe du monde serait alors un événement moteur pour créer une plus vaste communauté de pratique au sein de chaque pays et à l'échelle de l'Amérique du Nord.

7. Décrire en quoi le projet complète d'autres travaux menés à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements avec ces travaux.

Ce projet vient compléter le travail effectué par la FIFA (par exemple, son engagement en matière de durabilité) et évite les doubles emplois. Il est complémentaire à tous les engagements de la FIFA en matière de développement durable. Cependant, la trousse d'outils et les documents d'accompagnement fourniront des ressources directement aux villes qui accueillent des matchs de la Coupe du monde, et donc appuieront leurs propres initiatives axées sur le développement durable. En outre, des organisations comme la Fondation Rockefeller ont créé d'autres trousse d'outils axées sur le développement durable qui visent des événements de grande envergure, et non pas exclusivement des événements sportifs. De même, plusieurs villes hôtes de la CM26 ont déjà lancé des initiatives ou des campagnes qui ciblent le développement durable ou la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ainsi, les actions de diffusion et les messages élaborés par des spécialistes et associés à la Coupe du monde apporteront une valeur ajoutée aux mesures déjà prises par ces villes. Ce projet prévoit l'élaboration et le partage de messages cohérents sur le développement durable en marge d'événements sportifs. Il fournira ainsi des ressources complémentaires à ces partenaires (autorités locales et municipales des villes hôtes, installations sportives et autres organisations) qui participent à la planification et à l'exécution d'événements de la Coupe du monde. Enfin, on pourra exploiter à fond l'adaptabilité des matériels et du contenu du guide de déploiement de ces matériels en complément des capacités locales des villes pour la gestion durable d'aliments lors d'autres événements publics de grande envergure.

1. L'exposition répétée crée un sentiment de confort ou de sécurité. L'effet d'exposition est un phénomène par lequel les gens aiment davantage quelque chose par suite d'une exposition répétée, aussi brève et fugace est-elle.

8. Indiquer en quoi le projet mobilise les spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (CET) ou les collectivités tribales, autochtones ou des Premières Nations, le cas échéant.

Lorsque ces grands événements se déroulent dans des régions où vivent d'importantes communautés tribales/autochtones/des Premières Nations, les matériels et guides créés par la CCE doivent être en adéquation avec les CET que ces communautés peuvent fournir. Des événements durables et organisés de manière responsable devraient profiter à la communauté au complet. Il est donc essentiel que la tenue de ces événements n'entraîne aucun dommage écologique supplémentaire.

9. Décrire en quoi le projet mobilise de nouveaux publics ou partenaires, le cas échéant.

Ce projet permet à la CCE d'exploiter ses relations actuelles et de collaborer avec de nouveaux partenaires. La CCE a travaillé avec plusieurs gouvernements et organisations paragouvernementales dans le cadre de projets antérieurs sur divers sujets environnementaux (par exemple, avec *Metro Vancouver*, à Toronto, dans le comté de Clallam, dans l'État de Washington, dans la ville de Mérida au Mexique, etc.). Avec ses matériels destinés au public et son guide de déploiement pour la CM26, ainsi que sa trousse d'outils de marketing social et ses ressources personnalisables à utiliser lors d'autres événements, ce projet permet une mobilisation qui dépasse ce que la CCE a proposé par le passé, et pourrait favoriser plus de sensibilisation collaborative. La CCE n'a jamais auparavant entrepris d'activités axées sur la réduction du gaspillage alimentaire lors d'événements publics de grande envergure; cette initiative permettra donc de mobiliser ces nouveaux partenaires et ces nouveaux publics.

De plus, l'ensemble des matériels produits dans le cadre de ce projet vise de nouveaux publics avec lesquels la CCE n'a pas encore communiqué, soit les participant-es à des événements sportifs et à d'autres événements publics de grande envergure, culturels ou autres.

10. Énumérer les organisations ou organismes partenaires engagés à mettre en œuvre ce projet, ainsi que d'autres organisations qui pourraient y participer ou en tirer parti, notamment par la diffusion, la collaboration ou des partenariats (p. ex. : organismes fédéraux ou d'autres ordres de gouvernement, milieu universitaire, organisations non gouvernementales, secteur privé, société civile et jeunes).

Organismes ou organisations responsables	Pays
<i>US Environmental Protection Agency</i> (EPA, Agence de protection de l'environnement)	États-Unis
<i>US State Department</i> (département d'État)	
Environnement et Changement climatique Canada	Canada

Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles)	Mexique
---	---------

Autres organismes ou personnes (le cas échéant)	Pays
Exploitants de stades dans les villes hôtes de la CM26	États-Unis/Canada/Mexique
Établissements locaux qui appuient la CM26 dans certaines villes	États-Unis/Canada/Mexique
Autorités locales des villes hôtes de la CM26	États-Unis/Canada/Mexique
Green Sports Alliance ou organisations similaires	États-Unis/Canada/Mexique
Sections locales de la FIFA	États-Unis/Canada/Mexique
OBNL urbains œuvrant pour la réduction du gaspillage alimentaire (p. ex., BAMX)	États-Unis/Canada/Mexique

11. Dans le tableau ci-dessous, énoncez les objectifs du projet et indiquez les activités et les sous-tâches prévues pour les atteindre, les réalisations connexes, les résultats escomptés et la manière de les mesurer (évaluation du rendement), les points de référence (s'ils sont connus), les cibles à atteindre d'ici à la fin du projet, l'échéancier et le budget.

Objectif 1	Fournir aux autorités et communautés locales et autres intervenant-es des outils pour élaborer et mettre en œuvre des campagnes de marketing social sur la réduction de la PGA durant les événements publics de grande envergure
Activité 1 Budget : 250 000 \$ CA	Élaborer et déployer une campagne pour sensibiliser à la réduction du gaspillage alimentaire durant la Coupe du monde 2026 Budget – première année : 105 000; deuxième année : 145 000 \$
Réalisation(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Élaborer des matériels pour la CM26 et un guide pour leur déploiement : <ol style="list-style-type: none"> a. Ensemble de matériels personnalisables (contenu numérique, contenu imprimable et publicités extérieures) pour sensibiliser le public au gaspillage alimentaire et l'inciter à le réduire durant la CM26 : affiches, publicités, médias sociaux, infographies, etc. b. Guide d'accompagnement sur le déploiement des matériels susmentionnés. 2. Constituer un groupe consultatif technique de la CM26 composé de partenaires clés à l'échelle internationale, régionale, des États/provinces et municipale/locale (gouvernements, ONG et secteur privé). Ce groupe fournira des commentaires sur les matériels de la CM26, proposera des partenaires et des messagers à mobiliser, et mettra à l'essai les matériels durant la Coupe du monde. 3. Partager les matériels et le guide de déploiement avec les intervenant-es (autorités locales et municipales, gestionnaires et organisateur-trices d'événements et autres) dans les 16 villes hôtes. 4. Rapport sommaire qui évalue la mise en œuvre de la campagne en vue de la CM26, incluant les paramètres de cette mise en œuvre, par exemple les quantités de matériels, les modes d'exécution, le positionnement, la mobilisation, les visionnements, etc.
Résultats escomptés, mesures de	<ol style="list-style-type: none"> 1. Au moins 10 villes auront utilisé les matériels et leur guide de déploiement (activité 1) et la trousse d'outils de marketing social (activité 2) durant la Coupe du monde (on vise au moins une ville par pays d'Amérique du Nord)

performance	<ol style="list-style-type: none"> 2. Plus grande sensibilisation au gaspillage alimentaire parmi les supporteur·trices à la Coupe du monde. 3. Plus grande sensibilisation parmi les résident·es aux mesures prises et aux campagnes menées localement pour prévenir le gaspillage alimentaire. 4. Remise intervenant·es des données et des témoignages anecdotiques relatifs à l'efficacité de la campagne. 	
Point de référence (état actuel), si connu	<ol style="list-style-type: none"> 1. À ce jour, aucune campagne de sensibilisation au gaspillage alimentaire n'a été organisée durant la Coupe du monde. 2. En date du 8 août 2024, divers groupes de travail ont été formés en vue des événements de la Coupe du monde, avec divers objectifs en matière de développement durable – par exemple, des comités locaux de la FIFA dans les villes hôtes (ayant un mandat international), et le sous-groupe de travail sur le développement durable, créé par le <i>Council on Global Sports</i> de la Maison-Blanche. 	
Objectif (à la fin du projet)	Élaborer, promouvoir et mettre en œuvre une campagne de sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire durant la Coupe du monde.	
Sous-tâche 1.1	Créer un groupe de travail CM26 – autorités locales et municipales, gestionnaires et organisateur·trices d'événements et autres responsables de l'éducation et du marketing en marge des événements de la Coupe du monde.	Quand : année 1
Sous-tâche 1.2	Créer des matériels numériques pour la Coupe du Monde et un guide de déploiement de ces matériels, et les publier sur le site Web de la CCE.	Quand : année 1
Sous-tâche 1.3	Fournir de l'aide aux intervenant·es dans les villes hôtes (autorités locales et municipales, gestionnaires et organisateur·trices d'événements, installations sportives et	Quand : années 1 et 2

	autres) relativement au déploiement des matériels numériques et aux possibilités de mobilisation des partenaires.	
Sous-tâche 1.4	Rapport sommaire sur les résultats de la campagne, qui sera publié sur le site Web de la CCE.	Quand : année 2
Activité 2 Budget : 110 000 \$ CA	<p align="center">Créer une trousse d’outils de marketing social et des matériels personnalisables pour appuyer la planification et l’exécution de campagnes pour sensibiliser à la réduction du gaspillage alimentaire durant des événements publics de grande envergure</p> <p align="center">Budget – première année : 0 \$; deuxième année : 110 000 \$</p>	
Réalisation(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réduction du gaspillage alimentaire durant les événements publics de grande envergure : trousse d’outils de marketing social <ol style="list-style-type: none"> a. Conseils sur la façon d’exploiter ce type d’événement pour communiquer aux participant-es des messages de sensibilisation au gaspillage d’aliments et de motivation pour réduire cette pratique. b. Conseils sur la façon d’élaborer une campagne axée sur un événement de grande envergure : messages, matériels, partenariats, projets pilotes, etc. c. Exemples de messages de sensibilisation et de motivation des consommateur-trices. d. Matériels numériques personnalisables (affiches, publicités numériques, médias sociaux, infographies, publicités extérieures, etc.) qui sensibilisent à l’importance de réduire le gaspillage alimentaire, accompagnés de directives de déploiement. e. Conseils d’évaluation, y compris les indicateurs de rendement clés courants. f. Conseils sur la budgétisation et l’estimation des coûts liés au marketing social lors d’événements publics de grande envergure. 	

Résultats escomptés, mesures de performance	Un plus grand nombre d'intervenant-es (autorités locales et municipales, gestionnaires et organisateur-trices d'événements et autres) utiliseront le marketing social pour concevoir des campagnes et des interventions pour sensibiliser les participant-es et les citoyen-nés des villes hôtes d'événements publics de grande envergure, et les inciter à agir pour réduire leur gaspillage alimentaire.	
Point de référence (état actuel), si connu	L'accès aux trousse d'outils de marketing social, les activités pour sensibiliser le public au gaspillage alimentaire et l'éducation des supporteur-trices et des citoyen-nés lors de grands événements varient d'une ville à l'autre.	
Objectif (à la fin du projet)	Publier et promouvoir la trousse d'outils de marketing social et les matériels connexes.	
Sous-tâche 2.1	Consulter les ressources/trousse d'outils existantes (guide vert de la Fondation Rockefeller, trousse d'outils de l'EPA, etc.) pour éviter tout double emploi des divers travaux et assurer leur complémentarité.	Quand : année 2
Sous-tâche 2.2	Créer une trousse d'outils de marketing social et des matériels connexes, et les publier sur le site Web de la CCE.	Quand : année 2
Activité 3 Budget : 65 000 \$ CA	Poursuivre la diffusion, la promotion et la sensibilisation concernant les produits de la CCE relatifs à la réduction de la perte et du gaspillage d'aliments (PGA) Budget – première année : 40 000 \$ CA; deuxième année : 25 000 \$ CA	
Réalisation(s)	Poursuivre la diffusion et l'utilisation du contenu (existant et nouveau) créé par la CCE pour lutter contre la PGA, et aide ou soutien aux intervenant-es-pour adopter ce contenu (on accordera la priorité aux autorités et aux communautés locales, y compris les communautés autochtones).	
Résultats escomptés, mesures de performance	Plus grande sensibilité aux enjeux de la PGA en Amérique du Nord; faciliter la diffusion et l'utilisation des matériels connexes de la CCE pour appuyer la réduction de la PGA; répondre à la demande d'intervenant-es qui ont besoin d'aide pour utiliser les ressources PGA de la CCE et sensibiliser les populations locales.	

Point de référence (état actuel), si connu	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de projets passés, la CCE a créé et promu du contenu pour appuyer des activités de réduction de la PGA en Amérique du Nord : études fondamentales, Trousse d'action anti-gaspillage alimentaire et guide intitulé « Pourquoi et comment mesurer la perte et le gaspillage d'aliments ». • Grâce au succès de ces projets sur la PGA et de mesures et campagnes de sensibilisation, et compte tenu du leadership et de la visibilité qu'ils ont permis d'atteindre, cette activité aidera les responsables des politiques, les collectivités et d'autres intervenant-es à l'échelle locale à concevoir et à mettre en œuvre des campagnes pour changer les comportements et réduire la PGA chez les consommateur-trices. • La CCE pourrait continuer de soutenir la diffusion et l'adoption de contenus existants et nouveaux qui favoriseront la réduction de la PGA dans toute l'Amérique du Nord; les occasions existent. Ce projet répond donc à l'intérêt des intervenant-es et permet à la CCE de profiter de la dynamique actuelle appuyant une demande croissante pour son leadership et des ressources en matière de PGA. 	
Objectif (à la fin du projet)	Faire en sorte que les groupes intéressés connaissent les contenus existants et nouveaux créés par la CCE pour lutter contre la PGA, et puissent accéder à ces contenus, les comprendre et les utiliser (p. ex. : grâce à une formation, à la traduction des documents pertinents, à la production de documents papier, etc.).	
Sous-tâche 3.1	Offrir des services de rédaction, de traduction et autres pour appuyer la publication et la diffusion des produits pertinents de la CCE.	Quand : années 1 et 2
Sous-tâche 3.2	Promouvoir les contenus (existants et nouveaux) de la CCE pour lutter contre la PGA dans le cadre de webinaires, de réunions et d'ateliers organisés par la CCE (avec interprétation simultanée, au besoin), d'autres événements organisés par des tiers et par l'utilisation des médias sociaux, s'il y a lieu.	Quand : années 1 et 2

Sous-tâche 3.3	Appuyer de façon appropriée les demandes d'intervenant·es pertinent·es concernant l'utilisation des ressources PGA de la CCE. La priorité ira aux demandes d'autorités et de communautés locales (y compris les communautés autochtones).	Quand : années 1 et 2
Sous-tâche 3.4	Imprimer et envoyer par la poste les documents pertinents de la CCE, sur demande.	Quand : années 1 et 2

12. **Énoncer les effets attendus après le projet.**

Effets attendus (échéance : mars 2027)	Mesures de rendement SMART
D'ici la fin du projet (année 1), la trousse d'outils sera prête et on fera la promotion de son utilisation.	La CCE a fait la promotion de la trousse d'outils de marketing social en l'affichant sur son site Web, et sur ses divers réseaux.
D'ici la fin du projet (année 2), les matériels auront été créés et utilisés dans les villes des trois pays qui participent à la Coupe du monde.	La CCE a fait la promotion des ressources en les affichant sur son site Web, et sur ses divers réseaux.
D'ici la fin du projet (année 2), on préparera un document sommaire sur l'efficacité des ressources utilisées durant la Coupe du monde.	La CCE a des points de données auxquels elle peut se référer sur l'efficacité des matériels durant les événements de la CM26.
D'ici la fin du projet (année 2), un groupe de travail aura utilisé la trousse d'outils, mis à l'essai les matériels durant la Coupe du monde et créé un réseau afin de partager des	On a créé un groupe de travail composé de représentant·es des villes où se déroulent les événements de la CM26. Ce groupe aura utilisé la trousse d'outils, mis à l'essai les matériels dans les villes respectives et créé un réseau afin de partager des

pratiques exemplaires pour planifier de futurs événements de grande envergure.

pratiques exemplaires en vue de futurs événements de grande envergure.

NOM DU PROJET : Renforcement de la conservation du monarque grâce à une collaboration fondée sur des données probantes

1. Durée du projet : 14 mois

2. Budget : 180 000 \$ CA

3. Bref exposé des questions, des besoins et des lacunes en rapport avec le thème du projet; objectifs et activités à cet égard; résultats escomptés; avantages et bénéficiaires.

La population de papillons monarques (les « monarques ») est en nette diminution depuis quelques décennies. Pendant l'hiver 2023-2024, la population hivernante a été la deuxième plus faible enregistrée à ce jour¹. Ce déclin révèle toute l'urgence de mener des travaux de conservation coordonnés et fondés sur des données probantes. Le Canada, le Mexique et les États-Unis ont établi le Partenariat scientifique trinational pour la conservation du monarque (PSTCM) par suite de la population hivernante extrêmement faible observée en 2013-2014. Ce partenariat a joué un rôle crucial pour relever de façon collaborative les défis liés à la conservation du monarque. Malheureusement, la fin des projets axés sur le monarque et financés par la CCE, en 2019, a limité la capacité du PSTCM à réunir les intervenant-es et à agir.

Lors d'une réunion de planification stratégique convoquée par le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles du Mexique (Semarnat) et la Commission nationale des aires naturelles protégées (Conanp), en février 2024, les représentant-es du PSTCM ont déterminé plusieurs priorités pour les travaux de conservation, notamment la conservation et la restauration de l'habitat (aires d'hivernage, couloirs de migration et aires de reproduction) et la gestion des effets des changements climatiques et des pesticides. Ces thèmes prioritaires de conservation fondés sur des données probantes ont ensuite été présentés lors de la 28^e réunion du Comité trilatéral sur la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes, et de la réunion du Comité intergouvernemental nord-américain pour la coopération sur la conservation des aires protégées, en avril et mai 2024, durant lesquelles il a été convenu de poursuivre les travaux de conservation du monarque et d'envisager d'autres mesures. Ces priorités doivent maintenant se traduire par des propositions de mesures que pourront prendre des spécialistes de la conservation partout en Amérique du Nord.

¹ En ce qui concerne le monarque, il s'agit de la superficie totale (mesurée en hectares) occupée par les colonies qui hivernent dans les forêts du Mexique. Cette mesure permet d'évaluer la santé de la population, une superficie réduite dénotant une diminution du nombre de papillons. Pour l'hivernage 2023-2024, la superficie occupée était de 0,9 hectare, ce qui constitue la deuxième plus faible valeur jamais enregistrée depuis le début de la surveillance systématique, en 1993. (Source: <https://www.gob.mx/conanp/prensa/disminuye-la-presencia-de-mariposas-monarca-en-los-bosques-mexicanos-de-hibernacion>)

Le projet permettra d'organiser des réunions virtuelles ciblées entre le PSTCM et d'autres protagonistes clés en matière de conservation, qui feront le point sur les travaux de collecte de données probantes et tireront des enseignements de la mise en œuvre de ces travaux et de leurs résultats. Une réunion conjointe en personne facilitera la collaboration inclusive et permettra de définir les besoins, les obstacles et les possibilités concernant la conservation du monarque sur le terrain, les mesures prioritaires fondées sur des données probantes et une approche commune de la gestion de ces mesures.

Ainsi, ce projet guidera les futures stratégies de conservation et appuiera les travaux continus du PSTCM et de spécialistes de la conservation du monarque pour rétablir les populations de monarques en Amérique du Nord.

4. Cocher la ou les priorités du Plan stratégique pour 2021 à 2025 auxquelles donne suite le projet.

- Propreté de l'air, du sol et de l'eau
- Prévention et réduction de la pollution dans le milieu marin
- Économie circulaire et gestion durable des matières
- Espèces et écosystèmes communs
- Économies et collectivités résilientes
- Application effective des lois de l'environnement

5. Indiquer en quoi la mise en œuvre du projet s'appuie sur des approches transversales et stratégiques : des solutions novatrices et efficaces et/ou l'inclusivité et la diversité dans la mobilisation des intervenant-es et la participation du public (y compris les effets et les possibilités relativement au genre et à la diversité, et les jeunes).

Dans le cadre du projet, nous organiserons des réunions virtuelles et en personne pour favoriser la collaboration et l'échange de données probantes entre les différents partenaires (organismes gouvernementaux, ONG, universités, secteur agricole, etc.). L'objectif est d'élaborer une gestion de la conservation des habitats et de leur connectivité, ainsi que de mesurer les effets des changements climatiques et des pesticides, et de hiérarchiser les activités stratégiques de conservation du monarque fondées sur des données probantes. Ces rencontres stratégiques favoriseront une large participation et l'inclusion de divers points de vue pour établir les priorités pour la conservation du monarque. Ce projet facilitera des discussions inclusives et intégrera les commentaires d'un large éventail de parties prenantes désignées par le comité directeur du projet et de partenaires concernés (y compris des représentant-es du milieu universitaire, d'ONGE et de gouvernements). Ainsi, il abordera les questions de diversité et favorisera une action collective efficace en vue d'améliorer les résultats en matière de conservation.

6. Expliquer en quoi la coopération trinationale permettra au projet d'avoir une plus grande incidence.

La coopération trinationale permettra à ce projet d'avoir une bien plus grande incidence sur la conservation du monarque. En matière de conservation du monarque, chaque pays a ses projets, son expertise et son cadre juridique qui lui sont propres. Or, la migration multigénérationnelle de ce papillon sur de longues distances à travers le continent exige une stratégie collaborative en appui d'un ensemble de mesures cohérentes et complémentaires fondées sur des données probantes le long du parcours migratoire qui aideront à protéger et à exploiter les investissements nationaux dans la conservation. L'inclusion d'organismes nationaux offre la possibilité d'adopter une démarche qui s'alignera sur les priorités nationales et favorise la collaboration intersectorielle dans chaque pays. Ce projet facilitera l'échange d'information, définira des pratiques exemplaires et harmonisera les activités de conservation afin d'explorer des façons d'agir ensemble et d'utiliser efficacement les ressources. Il s'appuiera sur les initiatives et les relations établies dans le cadre des travaux antérieurs de la CCE, et générera des progrès communs pour la conservation du monarque à l'échelle de l'Amérique du Nord.

7. Décrire en quoi le projet complète d'autres travaux menés à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements avec ces travaux.

De nombreuses mesures nationales et locales au Canada, au Mexique et aux États-Unis portent sur la conservation du monarque, mais la collaboration trinationale active est relativement limitée depuis quelques années. Ce projet s'appuiera sur le travail de base réalisé dans le cadre de projets antérieurs axés sur la conservation des monarques et des pollinisateurs. Il complétera les travaux en cours en reliant et en améliorant des activités locales et régionales (qui seront cernées par le projet), tout en évitant les chevauchements. Il vise à tirer parti des points forts et des connaissances uniques de divers programmes nationaux pour créer une vision trinationale cohérente et ainsi garantir leur intégration et leur optimisation pour avoir plus d'impact.

8. Indiquer en quoi le projet mobilise les spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (CET) ou les collectivités tribales, autochtones ou de Premières Nations, le cas échéant.

Ce projet tient compte des connaissances écologiques traditionnelles (CET) relatives aux monarques et à leur conservation en Amérique du Nord. La mobilisation des communautés et de leurs spécialistes des CET fera partie du projet, selon le cas, afin de s'assurer que les travaux de conservation comprennent leurs idées et points de vue. La portée et les besoins particuliers du projet détermineront cette approche, en vue d'enrichir les stratégies de conservation de connaissances diverses et culturellement pertinentes et éclairées par les travaux antérieurs de la CCE sur les CET relatives au monarque.

9. Décrire en quoi le projet mobilise de nouveaux publics ou partenaires, le cas échéant.

Le projet vise à rassembler un éventail de participant·es, y compris des organismes gouvernementaux, des organisations locales de conservation, des chercheurs et chercheuses universitaires, des propriétaires fonciers et des groupes communautaires qui n'ont

peut-être jamais collaboré auparavant à la conservation du monarque. Cette démarche inclusive permet d’élargir le réseau de partenaires, de favoriser de nouvelles relations, d’améliorer l’engagement collectif pour relever les défis liés à la conservation et d’encourager une participation plus active à la conservation du monarque.

10. Énumérer les organisations ou organismes partenaires qui s’engagent à mettre en œuvre ce projet, ainsi que d’autres organisations qui pourraient y participer ou en tirer profit, notamment par la diffusion, de la collaboration ou des partenariats (p. ex. : organismes fédéraux, provinciaux, territoriaux; milieu universitaire, organisations non gouvernementales, secteur privé, société civile et jeunes).

Organismes ou organisations responsables	Pays
Environnement et Changement climatique Canada	Canada
Semarnat, Conanp	Mexique
USFWS (Service des pêches et de la faune)	États-Unis
Partenariat scientifique trinational pour la conservation du monarque	Canada, Mexique, États-Unis
Autres organismes ou personnes	Pays
Autres organismes fédéraux	Canada, Mexique, États-Unis
ONG (p. ex., Monarch Joint Venture)	Canada, Mexique, États-Unis
Organismes provinciaux et d’États	Canada, Mexique, États-Unis
Autorités locales, municipales et régionales	Canada, Mexique, États-Unis
Partenaires communautaires	Canada, Mexique, États-Unis
Spécialistes universitaires	Canada, Mexique, États-Unis

11. Dans le tableau ci-dessous, énoncer le ou les objectifs du projet, et indiquer les activités et les sous-tâches prévues pour les atteindre, les réalisations connexes, les résultats escomptés et comment ils seront mesurés (mesure du rendement), les points de référence (s’ils sont connus), les cibles à atteindre d’ici à la fin du projet, l’échéancier et le budget.

OBJECTIF 1	Faciliter la collaboration et de la collecte de données probantes pour la conservation du monarque
Activité 1 Budget : 120 000 \$ CA	Organiser des réunions virtuelles et en personne des participant-es au Partenariat scientifique trinational pour la conservation du monarque et d’autres groupes pertinents.

Réalisation(s)	- Rapports sommaires issus des réunions virtuelles et en personne.	
Résultats escomptés, mesures du rendement	- Meilleure compréhension de l'état actuel de la conservation et des travaux, des besoins et des priorités en la matière (p. ex., Blitz international de suivi du monarque; scénarios de changements climatiques; avantages connexes de la conservation des pollinisateurs; partage des données; perte d'habitats, pesticides et changements climatiques; mesures et zones prioritaires; engagements communs; futures priorités en matière de science, de surveillance et de données; mise en œuvre de mesures urgentes de conservation) (<i>détails à préciser lors de la mise en œuvre du projet</i>). - Collaboration plus étroite entre partenaires.	
Point de référence (état actuel), si connu	- Les représentant-es du PSTCM se sont rencontré-es en février 2024 (pour la première fois depuis 2019) et ont produit un rapport général.	
Objectif (d'ici à la fin du projet)	- Réunions virtuelles du PSTCM et d'autres groupes (internationaux ou nationaux, au moins quatre en tout). - Réunion conjointe en personne des groupes ayant participé aux réunions virtuelles.	
Sous-tâche 1.1	Organiser des réunions virtuelles pour discuter de l'état de la situation, des enseignements tirés et des besoins en matière de conservation.	De janvier à septembre 2025
Sous-tâche 1.2	Organiser une réunion en personne pour énoncer les priorités en matière de conservation et les plans d'action (liés à d'autres activités de conservation du monarque, dans la mesure du possible).	Juin 2025
Sous-tâche 1.3	Préparer un rapport de réunion détaillé et le distribuer aux participant-es.	De février à octobre 2025

OBJECTIF 2	Établir et peaufiner des domaines d'action prioritaires pour appuyer la conservation du monarque	
Activité 2 Budget : 60 000 \$ CA	Définir et convenir des domaines d'action prioritaires fondés sur des données probantes en matière de conservation du monarque.	
Réalisation(s)	- Description des mesures de conservation prioritaires fondées sur des données probantes. - Consignation des idées et de la rétroaction des parties prenantes.	

	- « Sites de référence » des priorités géospatiales pour la connectivité et la résilience du phénomène migratoire à l'échelle continentale.	
Résultats escomptés, mesure du rendement	- Priorités et mesures proposées fondées sur des données probantes pour la conservation à l'échelle trinationale. - Version à jour du plan d'action mexicain.	
Point de référence (état actuel), si connu	- Les priorités existantes sont dépassées, ou ont besoin d'une mise à jour, étant donné les nouveaux éléments probants.	
Objectif (d'ici à la fin du projet)	- Ébauche et ensemble documenté de domaines prioritaires finalisés pour la conservation, avec échéancier et prêts à mettre en œuvre.	
Sous-tâche 2.1	Domaines d'action prioritaires provisoires pour la conservation, basés sur les résultats des réunions virtuelles et en personne.	De janvier à juin 2025
Sous-tâche 2.2	Coordonner la rétroaction et confirmer les domaines d'action prioritaires.	De juin à octobre 2025
Sous-tâche 2.3	Publier et diffuser l'ébauche définitive des domaines d'action prioritaires pour la conservation.	De novembre 2025 à mars 2026

12. Énoncer les effets attendus après le projet.

Effets attendus (d'ici à : mois et année)	Mesures de rendement SMART
D'ici à décembre 2026, les participant-es au Partenariat scientifique trinational pour la conservation du monarque auront élaboré et approuvé des priorités et stratégies de conservation du monarque exploitables et fondées sur des données probantes.	Indications de priorités et de stratégies de conservation documentées sur lesquelles les trois pays s'accordent.
D'ici à décembre 2026, les parties prenantes partout au Canada, au Mexique et aux États-Unis auront renforcé leur collaboration dans leurs travaux de conservation du monarque.	Indications d'une nouvelle participation internationale aux mesures ou projets de collaboration.

D'ici à décembre 2026, les participant·es au Partenariat scientifique trinational pour la conservation du monarque auront un ensemble de priorités et d'outils peaufinés et exploitables pour guider les futurs travaux de conservation.

Indications de l'utilisation des domaines prioritaires et outils finalisés dans le cadre de projets de conservation nouveaux ou en cours. La rétroaction des intervenant·es fait foi d'une plus grande harmonisation et efficacité de la planification de la conservation.